



## **COUPS D'ÉTAT MILITAIRES EN AFRIQUE FRANCOPHONE :** **Activisme du régime militaire togolais pour la « paix et la stabilité » des militaires**

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO  
Directeur Afrocentricity Think Tank  
yeamaizo@afrocentricity.info  
29 octobre 2023.

Les coups d'états au Sahel apparaissent de plus en plus comme les conséquences directes de décisions stratégiques de l'OTAN, de l'ONU, et de la France, notamment celle de l'ancien Président Nicolas Sarkozy. Ce dernier confondant géostratégie et règlement de ses problèmes personnels avec la Libye a provoqué une intervention armée qui a conduit à la déstabilisation stratégique de toute la région fragile du Sahel. Cela a entraîné les Etats-Unis de l'ex-Président Barack Obama dans une aventure militaire qui a permis de déboursier le budget de l'Etat et de vendre des armes. Alors, face aux responsabilités partagées, cherchons ensemble des solutions !

### **1. REGAGNER UNE SOUVERAINETÉ TOTALE AU SAHEL ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE**

Après avoir largement contribué à déstabiliser politiquement la Libye, la France était persuadée de garder sous contrôle des terroristes djihadistes et/ou mafieux tout en justifiant une forme de néocolonialisme territorial adossé sur des interventions militaires. Il n'en fut rien. L'accès quasi-gratuit aux matières premières africaines ne peut être exclu dans les analyses.

L'intervention militaire de l'OTAN en Libye en 2011, soutenue principalement par la France, les Etats-Unis et le Royaume Uni, a conduit à l'assassinat du Colonel Mouammar Kadhafi et à la chute du régime. Cela a généré un vide de pouvoir et favorisé l'émergence d'une lutte entre factions pour le contrôle politique du pays. Le délitement des structures étatiques et l'émergence de deux gouvernements en apparence irréconciliables qui s'en sont suivis, s'est traduit, au plan sécuritaire, par une impossibilité de contrôle sur les armes en circulation. L'ingérence occidentale a donc provoqué la fin du « barrage » que constituait la Libye en termes de « blocage » des migrants africains vers l'Europe. Les conséquences régionales en Afrique ne sont que les formes visibles des luttes intestines intra-OTAN pour le contrôle de l'espace géostratégique du Sahel et de l'accès à des richesses du sous-sol sans contrôle. D'autres puissances n'ont pas hésité à s'attribuer une part du « gâteau ».

L'hinterland sahélo/libyen est devenu une zone de non-droit durablement installée qui a permis aux groupes armés terroristes ou mafieux de prospérer et les trafics divers pour le compte de nombreuses entreprises multinationales occidentales. Tout cet imbroglio a contribué à généraliser l'instabilité dans la région du Sahel.

L'effondrement du système politique libyen a entraîné des répercussions directes dans les pays du Sahel, notamment le Mali, le Niger et le Burkina Faso. On ne peut d'ailleurs exclure le Soudan et le Tchad des externalités. La prolifération et la libre-circulation des armes, l'autonomisation des armées privées avec ou sans mercenaires et les flux migratoires hors-contrôle ont ainsi grandement contribué à exacerber les tensions internes. Cela a favorisé l'extraction sans contrôle de richesses africaines, notamment les métaux rares. Certaines armées africaines nationales que la France, l'Union européenne, le G7, et l'OTAN ont feint de renforcer ont fini par prendre leurs responsabilités en s'appuyant sur des revendications ancestrales du Peuple africain pour un retour à la souveraineté. Condamnation ou pas des coups d'Etat, militaires ou constitutionnels, le « business » inégal de l'extraction et l'exportation matières premières ne se sont pas arrêtés. Au contraire ! Ne mettre l'accent que sur le retour d'une démocratie sans vérité des urnes et



croire que l'Union africaine de la défense sans volonté politique, pourraient résoudre le problème est une erreur de parallaxe.

Or, dans le contexte d'enlisement d'une guerre du Sahel sans victoire, ni réelle efficacité sur le moyen et long-terme en termes de lutte contre le terrorisme, le discours des médias politiquement corrects, même en langue nationale africaine, n'impacte plus une grande partie du peuple africain. En y ajoutant le manque de transparence sur les contrats miniers dans la sous-région, avec en filigrane la stigmatisation de la migration illégale par l'Occident et l'échec patent de l'aventure militaire sur le sol libyen dont elle a pris l'initiative, la France a, de fait, contribué à réveiller une volonté endormie du Peuple africain, de la jeunesse africaine en particulier, de recouvrer une souveraineté totale et entière : territoriale, minière et monétaire en priorité.

## **2. COUPS D'ETAT CONSTITUTIONNELS ET MILITAIRES : PAR PROCURATION OU PAS ?**

En règle générale en Afrique, le rapport de force n'étant pas en faveur du Peuple, ce sont les militaires qui ont servi d'arbitres. Lorsqu'ils rejoignent la volonté du Peuple africain de contester la servitude volontaire de certains chefs d'Etat africains qui défendent d'abord les intérêts, - majoritairement privés sous le couvert de l'Etat -, des pays du G7 et de l'OTAN aux dépens du Peuple africain, les militaires s'offrent, non sans arrière-pensées, un strapontin à la tête des Etats africains, souvent sans expérience géopolitique et géoéconomique des enjeux mondiaux. Leur culture de « l'ordre et de la discipline » telle qu'annoncée dans les discours est malheureusement encore inversement proportionnelle à leur pratique. C'est ainsi que la liberté d'expression est la première sous surveillance, quand elle n'est pas commuée en autocensure.

Les cas du Mali, du Burkina-Faso, du Niger apparaissent aujourd'hui comme des formes radicales de contestation des injustices dans les relations asymétriques entretenues par la France avec ces pays. Les cas du Togo, du Tchad, de la Guinée et du Gabon apparaissent de plus en plus comme des formes de coups d'Etat militaires par procuration, dans la mesure où perdurent,

- d'une part, les mêmes relations condescendantes de la France à leur égard, et
- d'autre part lorsque ne sont pas remis en cause les contrôles indirects sur les ressources du pays, une forme de transfert de décision de l'affectation des ressources tirées des matières premières africaines vers les militaires qui ont pris le pouvoir.

Aussi, avant de prendre position, en faveur ou contre, un coup d'état constitutionnel ou militaire survenu en Afrique, il y a lieu de se poser deux types de questions :

- s'agit-il de défendre la souveraineté du Peuple africain ? Ou
- ne s'agit-il pas d'un coup d'Etat effectué par procuration ?

Ne pas se poser ces deux questions relève d'un manque de prise de conscience des enjeux de transfert de pouvoir qu'impliquent toutes les formes de coups d'Etat.

Se poser ces questions et refuser d'y répondre, relève :

- soit de l'irresponsabilité voire de l'immaturation politique ;
- soit de la rouerie dans l'hypothétique perspective d'en tirer éventuellement quelque profit ;
- soit encore d'arrangements entre membres de réseaux ésotériques qui contrôlent l'essentiel des arcanes décisionnelles en Afrique en vue de la satisfaction en priorité des intérêts bien compris de leurs membres.

La réponse collective des Africaines et des Africains en partenariat avec les « vrais » défenseurs de la souveraineté de l'Afrique risque de se faire avec douleurs et ruptures.



### **3. ACTIVISME DU RÉGIME MILITAIRE TOGOLAIS POUR LA « PAIX » DES RÉGIMES MILITAIRES**

Certains pays comme le Togo - qui, de fait, est un régime militaire déguisé car soutenu par les Forces Armées Togolaises dont les membres du haut-commandement tirent discrètement leurs propres dividendes comme récompense de leur soutien inconditionnel à la véritable dynastie que constituent la famille et le clan Gnassingbé -, en profitent pour tenter de faire oublier la contre-vérité des urnes et des comptes publics au plan national.

Leur objectif étant de se donner une image de virginité dans une forme de diplomatie de la paix avec les militaires de la sous-région<sup>1</sup>, tout en dévoyant l'idée de panafricanisme, alors qu'ils conduisent une politique autoritaire dont le caractère se situe aux antipodes des concepts de la démocratie basée sur la vérité des urnes, et plus particulièrement le panafricanisme tel que défini par ses pères fondateurs.

Une interrogation dès lors s'impose : est-ce que la déstabilisation de la Libye n'a pas en définitive conduit dans le Sahel à l'émergence des coups d'Etat militaires dits de « souveraineté » ? Assurément !

Il n'est plus possible de remettre en cause les multiples coups d'Etat constitutionnels et institutionnels systématiquement soutenus par le G7 et l'OTAN en Afrique, sans omettre l'activisme de l'Etat français pour soutenir tous régimes autocratiques dès lors que les intérêts français, très souvent relevant de la sphère publique-privée de la françafrique, sont préservés ?

Le Peuple africain assurément ! Mais, la parole seule ne suffit pas et les critiques du Peuple africain dans les réseaux sociaux sont insuffisantes pour offrir des alternatives crédibles. Au-delà des critiques souvent légitimes, une partie du Peuple africain devra prendre conscience que seule une organisation structurée et crédible pourra aller générer une capacité d'influence et des soutiens endogènes et exogènes pour renverser le rapport de forces qui asphyxie la souveraineté africaine.

C'est ainsi que dans cette phase de transition conduisant les Africains vers leur souveraineté, certains régimes militaires en profitent pour s'enrichir et mettre en veilleuse les oppositions politiques africaines crédibles y compris celle de la société civile africaine.

Oui, les régimes militaires en Afrique, travaillant en vérité pour le Peuple africain, pour leur propre compte ou pour le compte d'intérêts étrangers, se retrouvent autour d'une convergence anachronique : rechercher paradoxalement les services de médiation de pays africains en panne d'alternative politique et de possibilité d'alternance institutionnelle comme le Togo. Un véritable paradoxe qui fait qu'à court terme, toute médiation du Togo ne peut conduire qu'à suivre l'exemple du Togo, à savoir tenter une transition de près de 57 ans. En effet, le régime du Togo a instauré la paix et la stabilité des militaires au Togo depuis 1967, avec un coup d'Etat militaire, renouvelé avec plusieurs coups d'Etats sanglants, alternativement militaires ou constitutionnels.

Ainsi, l'activisme actuel du gouvernement du Togo sous l'égide de Faure Gnassingbé, doit être compris comme une volonté de rechercher la « paix » que peuvent offrir des régimes militaires. Mais il s'agit de la paix pour se maintenir au pouvoir, au détriment de la paix qui permet de soutenir le développement économique, social, culturel et environnemental, le vivre ensemble et le retour de la souveraineté.

L'activisme du régime militaire togolais pour la « paix » des régimes militaires est un jeu de dupe. Les militaires, auteurs de coups d'Etat militaires au Mali, au Burkina-Faso et au Niger, qui se battent pour le retour de la souveraineté de leur pays s'associent avec un régime militaire togolais présentant une façade civile et qui travaillent, en Afrique et à l'international, pour ceux, principalement le G7 et l'OTAN, qui combattent, le retour de la souveraineté des Africains ainsi que le contrôle de leurs territoires et de leurs matières premières. Une étrange bouillabaisse<sup>2</sup> africaine avec un mélange hétéroclite de personnes, d'idées, de choses qui conduit à une alliance de circonstance d'où ne peut que découler des confusions, des quiproquos et souvent à des trahisons. On verra si la palabre africaine pourra produire des miracles sans casse.



En perte de crédibilité et de moyens dans le monde et en Afrique, les Nations Unies, par la voix du chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), Abdou Abarry<sup>3</sup>, sont venues « légitimer » au Togo un président illégal et anticonstitutionnel que la Cour de justice de la CEDEAO tarde à constater officiellement<sup>4</sup>. En rappelant que « *Le Togo est promu à un bel avenir quand il s'agit des questions de paix, de sécurité et de dialogue entre les peuples* » et en « *félicitant le Président de la République pour ce rôle que le Togo joue en Afrique de l'ouest* », les Nations Unies sont en train de faire l'aveu de leur impuissance et de leur dépendance financière vis-à-vis des Etats qui les financent, y compris en Afrique.

#### **4. EXPORTER LE MODÈLE DE LA GOUVERNANCE « GNASSINGBÉ » AU TOGO ET EN AFRIQUE : UNE INTERMÉDIATION POUR QUELLE « PAIX » ?**

Les difficultés des pays africains où des coups d'Etat récents ou anciens ont eu lieu, à fixer une date précise pour terminer des phases de transition politique semblent faire écho à la phase de « transition politique du système Gnassingbé » au Togo qui dure, elle, sans partage, depuis bientôt 57 ans. A ce titre, il convient de rappeler les paroles de l'ex-Président américain Barack Obama « *Un chef d'Etat qui pense qu'il doit forcément rester au pouvoir, et qu'il est le seul garant de la prospérité et de la stabilité de son pays est un leader qui a échoué*<sup>5</sup> ». Faure Gnassingbé ne pourra pas répondre à son habitude : « *je ne vois pas le rapport*<sup>6</sup> ».

Or, au cours de cette période, les inégalités, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la gouvernance de la non-transparence des comptes publics, la corruption, l'impunité et de l'injustice, les conflits ethniques et religieux réels ou instrumentalisés, ont servi de couverture pour faire l'éloge de la « stabilité » du Togo, et donc de la « nécessité » d'exporter ce modèle.

Aussi, pour mieux cacher le rôle des régimes comme le Togo qui ont promu les anti-valeurs, au nom du pragmatisme, les coups d'Etat constitutionnels basés sur la contre-vérité des urnes et la contre-vérités des comptes publics au rang de la « diplomatie de la paix et de la stabilité des militaires », il fallait, à tout prix, comme une fuite en avant, prouver à la face du monde que les régimes militaires sont la « solution » pour les « Africains ». Or, les militaires -putschistes ou pas- ne pourront convaincre le Peuple africain que lorsqu'ils auront réussi, de manière concomitante à restaurer d'une part, la souveraineté territoriale et financière et d'autre part, la démocratie de la vérité des urnes. Or, le Togo de Faure Gnassingbé et ses militaires, régulièrement remplacés<sup>7</sup>, - on ne sait jamais<sup>8</sup> - est aux antipodes de ces deux objectifs.

Il suffit de « vanter » la « fausse » stabilité au Togo qui ne doit sa pérennité qu'au joug imposé par les militaires sous couvert de la terreur, de la promotion d'un véritable arsenal juridique de lois liberticides, des multiples emprisonnements des combattants de la liberté - dans l'immense majorité des cas de type détention administrative sans procédure judiciaire ni jugement -, de l'exclusion par les intimidations et menaces qui conduisent de nombreux responsables togolais à prendre le chemin de l'exil.

#### **5. LA « PAIX ET LA STABILITÉ » DE FAURE GNASSINGBÉ IMPOSENT L'EXIL TOUTE OPPOSITION ET MÊME MONSEIGNEUR KPODZRO, 93 ANS**

Suite au non-respect de la vérité des urnes suite à l'élection présidentielle de 2020 alors que le comptage bureau de vote par bureau de vote donnait Dr. Agbéyomé Kodjo vainqueur, l'Etat Gnassingbé a clairement expliqué comment il a toujours pu inverser les résultats des élections présidentielles au Togo en rappelant par la voix du Ministre Bawara, que l'actuel Code électoral togolais « *ne prévoit pas une proclamation des résultats électoraux « bureau de vote par bureau de vote*<sup>9</sup> ». Autrement dit, la fraude électorale se construit en amont au Togo. Dès lors, comme la responsabilité de la proclamation des résultats des votes



de l'élection présidentielle de 2020 reposait entièrement sur des institutions sous le contrôle de l'Etat Gnassingbé, notamment la Commission électorale nationale indépendante (CENI), les institutions de justice, le Gouvernement et la Cour constitutionnelle, il est impossible de faire émerger la vérité des urnes au Togo. Or, la France, la CEDEAO, l'Union européenne, l'Allemagne, l'Union africaine<sup>10</sup>, les Nations Unies ont avalisé la contre-vérité des urnes. Les Etats-Unis ont tenu à marquer leur réserve et leur distance<sup>11</sup>, grâce, entre autres, à l'intervention de Mgr Kpodzro et son assistant Marc Mondji<sup>12</sup>.

C'est donc cet Etat Gnassingbé, où règne la paix et la stabilité des militaires équivalentes à la paix des cimetières, qui veut aller porter la paix ailleurs en Afrique. Quelle imposture ! Et dire que les Nations Unies viennent encourager cette diplomatie de la paix frelatée. Le Peuple africain n'est plus dupe du rôle des Nations Unies en Afrique.

Toutes les formes d'opposition - du politicien au simple citoyen -, y compris des journalistes et des avocats<sup>13</sup>, sont contraints à l'exil, de peur de perdre la vie en toute impunité. Même un Monseigneur catholique, Philippe Fanoko Kpodzro, âgé de 93 ans<sup>14</sup>, ancien Président de la Conférence Nationale Souveraine du Togo du 8 juillet au 28 août 1991 et son assistant Marc Mondji<sup>15</sup> sont contraints à l'exil en Suède et vivent dans des conditions précaires, en évitant les pièges du système de renseignement « Pegasus » utilisé par l'Etat togolais pour « tracer » ceux qui ne sont pas dans la pensée unique Gnassingbé. Les pays africains, auteurs de coups d'Etat militaires ou constitutionnels, doivent connaître les arcanes de l'Etat Gnassingbé et les chemins tortueux qu'il emprunte, afin de ne pas confondre le Togo avec la trajectoire avec un Etat libre, encore moins d'un Peuple togolais libre.

Les régimes issus de coups d'Etat qui font appel à l'intercession du Togo de Gnassingbé ne font que légitimer un régime et un président illégal et anticonstitutionnel, qui finit même par se retourner comme une CEDEAO qui l'a aidé, à multiples reprises, d'abord à prendre le pouvoir ensuite à le conserver en avalisant systématiquement des élections qui n'ont jamais rendu compte de la Vérité des Urnes.

Au plan de la politique nationale, la soi-disant « *paix et stabilité* » de Faure Gnassingbé et ses militaires basée sur la peur et la terreur, impose l'exil à de nombreux femmes et hommes de « paix » comme de nombreux citoyennes et citoyens togolais, tel Monseigneur Kpodzro, 93 ans. Un calvaire de près de 2 millions d'individus togolais dans la Diaspora qui ne pourra prendre fin qu'avec la démission et le départ de Faure Gnassingbé, ou l'instauration d'une transition politique sans Faure Gnassingbé en raison du surgissement d'événements imprévus.

La paix de cimetières qu'impose la stabilité de la terreur des militaires sur le Peuple togolais ne doit pas être exporté en Afrique. Le représentant commercial de ce système qu'est Faure Gnassingbé ne voit toujours aucun rapport entre sa gouvernance de la terreur et l'exil de nombreuses togolaises et togolais, dont Dr. Agbéyomé Kodjo, Mr. Tikpi Atchadam, le Commandant Amah, le « résistant » de 93 ans, Monseigneur Kpodzro et son assistant sans compter les nombreux prisonniers politiques injustement privés de liberté.

Or, le fond de toute cette histoire est le soutien occidental, français en particulier, à un système sournois de la contre-vérité des urnes, que paradoxalement le Togo souhaite dupliquer au Mali, au Burkina-Faso, au Niger, et de sources bien renseignées dans les réseaux sociaux, la Centrafrique, le Tchad, la Guinée, la République démocratique du Congo, en attendant le Gabon.

## **6. LES DIVIDENDES DE LA PAIX ENTRE MILITAIRES : UN VIOL DE LA VÉRITÉ DES URNES**

En réalité, la médiation de Faure Gnassingbé auprès de ses homologues militaires dans le Sahel en attendant d'autres pays africains, ne se justifie que par un besoin de « retours sur investissements ». Il faut croire que les dividendes de la démocratie infligée par Faure Gnassingbé au peuple togolais, lequel prépare activement son cinquième mandat présidentiel anticonstitutionnel et illégal au Togo<sup>16</sup>, sont



contagieux. Seule l'alternative politique pacifique garantie par la possibilité d'alternance peut élever un dirigeant africain à la dignité d'homme d'Etat au service de son peuple. Ce n'est pas le cas au Togo.

Ceux qui violent ce principe, avec des coups d'État constitutionnels ou des coups d'Etat militaires doivent le savoir. Sans alternance, il ne peut exister de souveraineté « vraie ».

Fort de l'expérience acquise dans la lutte d'émancipation, le Peuple africain ne peut pas tomber dans ce piège grossier. La paix et la stabilité des militaires en Afrique finiront sur la durée par être contre-productives pour le Peuple africain. Il faut espérer que ceux qui croient à l'avènement de la souveraineté des nations africaines et à la démocratie de la vérité des urnes ne joueront plus dans la cour de ceux qui optent pour la gouvernance du « deux poids, deux mesures<sup>17</sup> ». YEA.

29 octobre 2023

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO

Directeur de Afrocentricity Think Tank

Contact : [yeamaizo@afrocentricity.info](mailto:yeamaizo@afrocentricity.info)

© Afrocentricity Think Tank

---

<sup>1</sup> Topana, E. (2023). « L'activisme diplomatique du Togo ». In *Deutsche Welle en français*. Emission L'arbre à palabre. Débat de 39,02 mn. 27 octobre 2023. Accédé le 27 octobre 2023. Voir <https://www.dw.com/fr/togo-faure-gnassingb%C3%A9-mali-niger-transitions-politique/audio-67234802>

<sup>2</sup> La bouillabaisse est considérée en France comme une soupe provençale composée de poissons divers et de crustacés cuits à l'eau salée avec persil, ail, safran, laurier, huile et tomates.

<sup>3</sup> Togotimes (2023). « Le Togo est promu à un bel avenir quand il s'agit des questions de paix, de sécurité et de dialogue entre les peuples », M Abdou Abarry ». In *Togotimes.info*. 24 octobre 2023. Accédé le 28 octobre 2023. Voir <https://togotimes.info/2023/10/24/le-togo-est-promu-a-un-bel-avenir-quand-il-sagit-des-questions-de-paix-de-securite-et-de-dialogue-entre-les-peuples-m-abdou-abarry/>

<sup>4</sup> Le Collectif pour la vérité des urnes Diaspora-Togo (CVU-TOGO-DIASPORA) et Consorts ont déposé une plainte contre l'Etat togolais en urgence, sauf que l'urgence qui suppose une décision dans les six mois par la Cour de Justice de la CEDEAO. Or, cela fait bientôt plus de 18 mois que le chef greffier, de nationalité togolaise, ne répond plus à toutes les demandes d'informations des requérants sur la une date de procès.

<sup>5</sup> Ametepe, M. (2020). « Togo : Au nom d'une pseudo-stabilité ! ». In *Liberte Togo*. Cité par [www.27avril.com](http://www.27avril.com). Accédé le 28 octobre 2023. Voir <https://www.27avril.com/blog/actualites/politiques/togo-au-nom-dune-pseudo-stabilite>

<sup>6</sup> Togotribune (2017). « Faure Gnassingbé « ne voit pas le rapport » entre la dictature au Togo et l'alternance en France ». In *Togotribune.com*. 19 janvier 2017. Accédé le 28 octobre 2023. Voir <https://togotribune.com/news/faure-gnassingb-ne-voit-pas-le-rapport-entre-la-dictature-au-togo-et-lalternance-en-france/> ; « Au sortir du sommet de Bamako au Mali, auquel il a pris part avec certains chefs d'états africains et le président français, François Hollande, Faure Gnassingbé a été soumis à un difficile exercice de questions-réponses par la presse internationale. « Monsieur Faure, cela fait 50 ans que votre famille contrôle le Togo et le président François Hollande est obligé de partir au bout de 5 ans. Qu'avez-vous envie de lui dire? », Lui a demandé un journaliste français. Et à Faure Gnassingbé, tout contrarié, de laisser entendre: « Je ne vois pas le rapport. La France c'est la France, le Togo c'est le Togo. Donc je ne vois pas du tout le rapport ».

<sup>7</sup> Togotimes (2017). « Togo: Changement à la tête de l'armée, Faure Gnassingbé décide : Liste complète des nominations dans l'armée togolaise ». In *Togotimes.info*. 28 octobre 2023. Accédé le 28 octobre 2023. Voir [https://togotimes.info/2023/10/28/togo-changement-a-la-tete-de-larmee-faure-gnassingbe-decide/#google\\_vignette](https://togotimes.info/2023/10/28/togo-changement-a-la-tete-de-larmee-faure-gnassingbe-decide/#google_vignette).

<sup>8</sup> Les auteurs de coups d'Etat militaires et constitutionnels savent prévenir l'avènement du coup d'Etat qui pourrait les transformer en victimes de coups d'Etat. Sauf que dans l'histoire, il y a eu régulièrement des surprises.

<sup>9</sup> News à Lomé (2020). « Contestation électorale: Mgr Kpodzro et son assistant Marc Mondji éconduits devant l'Ambassade des USA au Togo vers son domicile ce vendredi ». In *news.alome.com*. 28 février 2020. Accédé le 28 octobre 2023. Voir <http://news.alome.com/h/124880.html>

<sup>10</sup> RFI (2020). « Togo: les missions de l'UA et de la Cédéao saluent « la bonne tenue du scrutin » ». In *www.rfi.fr*. 27 février 2020. Accédé le 28 octobre 2023. Voir <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200224-togo-presidentielle-cedeao-union-africaine-saleunt-bonne-tenue-scrutin>

<sup>11</sup> RFI (2020). « Les franchises critiques de Washington sur les élections au Togo ». In *www.rfi.fr*. 27 février 2020. Accédé le 28 octobre 2023. Voir <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200227-franches-critiques-washington-%C3%A9lections-togo>

<sup>12</sup> News à Lomé (2020). Op. Cit.



- 
- <sup>13</sup> Akpa, G. (2023). « Togo-Deux avocats français de la DMK arrêtés par les autorités à Lomé ». In *icilome.com*. 26 octobre 2023. Accédé le 28 octobre 2023. Voir <https://icilome.com/2023/10/togo-deux-avocats-francais-de-la-dmk-arretes-par-les-autorites-a-lome/>
- <sup>14</sup> 24heureinfo (2021). « Monseigneur Philippe Kpodzro admis en réanimation en Suède ». In *24heureinfo.com*. 6 février 2023. Accédé le 28 octobre 2023. Voir <https://24heureinfo.com/politique/monseigneur-philippe-kpodzro-admis-en-reanimation-en-suede/>. Entré en exil depuis trois ans, l'ancien archevêque de Lomé, Monseigneur Philippe Kpodzro n'est pas, selon le ministre Gilbert Bawara, au jour du 3 janvier 2023, visé par une poursuite judiciaire. De là à croire un ministre qui annonce sur une radio privé et non par la voix officielle du Gouvernement togolais que Mgr Kpodzro, le fondateur de la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK), « peut revenir à Lomé » car qu'il n'y a pas de menaces, alors que ni la sécurité, ni la prise en charge sanitaire ne sont garantie, il y a un pas que personne ne veut franchir, ce d'autant que le Gouvernement « ose » arrêter les avocats venus défendre les droits du Dr. Agbéyomé Kodjo au Togo.
- <sup>15</sup> Gadegbeku, E. & Abalo, D. (2020). « La maison de Marc Mondji (assistant de Mgr Kpodzro) a été cambriolée dans la nuit du 5 au 6 juillet » au Togo. In *news.alome.com*. 8 juillet 2020. Accédé le 28 octobre 2023. Voir <http://news.alome.com/p/88178.html> ; Il s'agit d'une pratique régulière contre les opposants et citoyens togolais qui affichent leur opposition. Il n'y a à ce jour pas eu d'enquête, encore moins de « voleurs retrouvés ». Le statut de réfugié pour Mgr Kpodzro et son assistant Mondji est un passeport pour rester en vie. Encore faut-il ne pas subir des erreurs de l'administration suédoise qui retarde leurs droits légitimes de réfugiés politiques.
- <sup>16</sup> RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA (2023). « Faure Gnassingbé exporte son savoir-faire : promouvoir la démocratie factice avec quatre mandats présidentiels ». In [www.cvu-togo-diaspora.org](http://www.cvu-togo-diaspora.org). 16 juillet 2023. Accédé le 28 octobre 2023. Voir <https://cvu-togo-diaspora.org/2023/07/16/faure-gnassingbe-exporte-son-savoir-faire-promouvoir-la-democratie-factice-avec-quatre-mandats-presidentiels/19905>
- <sup>17</sup> RT France (2022). « Coups d'État en Afrique : le deux poids, deux mesures de la France ». In *RT France*. Repris par *reseauinternational.net*. 7 février 2022. Accédé le 28 octobre 2023. Voir <https://reseauinternational.net/coups-detat-en-afrique-le-deux-poids-deux-mesures-de-la-france/>